

Dossier de demande de subventions 2027

Délai de retour : **vendredi 16 octobre 2026**

Madame, Monsieur le/la Président(e),

Chaque année, la Commune de Savigneux accompagne **les associations présentant des projets d'intérêt communal et participant à la vie locale, au lien social et à l'animation du territoire**, par l'attribution de subventions. Pour éventuellement en bénéficier, chaque association doit compléter un dossier de demande. Vous trouverez ci-joint le **dossier pour l'année 2027**.

La commune de Savigneux attribue deux types de subventions :

- Les **subventions liées au fonctionnement** régulier de l'association, versées en une seule fois.
- Les **subventions ponctuelles**, liées à des dépenses exceptionnelles ou à l'organisation de manifestations festives ou touristiques inhabituelles qui participent au rayonnement, à la promotion de l'image de la commune versées sur présentation d'un **dossier motivé, accompagné d'un devis**.

Afin d'étudier chaque dossier et d'intégrer les subventions dans le budget primitif 2027 de la commune, nous vous remercions **de retourner en Mairie au plus tard le vendredi 16 octobre 2026**

- Le dossier de demande complété
- Les documents relatifs à la vie de l'association : rapport bilan moral, bilan financier
- Les pièces complémentaires que vous jugerez utiles permettant de préciser les projets de votre association pour l'année 2027.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'après le 16 octobre, nous ne serons pas en mesure de prendre en compte votre demande.

Les demandes de subventions seront étudiées en commission, puis proposées au budget 2027 et soumises au vote du conseil municipal. Le montant versé à l'association en cours d'année, après réalisation de la manifestation, sera inférieur ou égal au montant alloué lors du vote du budget primitif en fonction de la ou des facture(s) présentée(s) et acquittée(s). Sauf décision motivée, aucun report sur l'année suivante ne sera possible.

Si vous souhaitez des informations sur les règles de calcul des subventions, **Fabrice BORNE** (fborne@savigneux.fr), adjoint en charge des associations, est votre interlocuteur privilégié. En ce qui concerne les renseignements administratifs, le service finances (finances@savigneux.fr) reste à votre disposition.

Dans l'attente de votre dossier, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur le Président(e) en l'expression de nos sentiments distingués.

le Maire

GAGNAIRE Marie Thérèse



PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

Identification de l'Association :

Nom de l'association :

Adresse siège social :

.....

Téléphone :

Mail :

Identification de la personne chargée du dossier :

Nom - Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Mail :

Renseignements d'ordre administratif et juridique :

Publication sous-préfecture : n°

N° SIRET

Date de votre dernière assemblée générale :

(joindre le compte-rendu)

Moyens humains de l'Association pour la saison 2025-2026 :

Nombre de licenciés dont non joueurs

Nombre de salariés (distinguer temps complet ou partiel) :

Nombre d'heures facturées au cours de la saison : représentant un coût de€

Licenciés ou adhérents	
(Préciser le nombre)	
Moins de 12 ans	
De 12 à moins de 18 ans	
18 ans et plus	
Soit un total de	

Niveau de compétition	
(Préciser le nombre de licenciés par catégorie)	
Département	
Régional	
National	
International	
Soit un total de	

Ressources financières propres :

Sponsoring : OUI* NON* nombre de sponsors : représentant un montant global annuel de €

Mécénat : OUI* NON* nombre de mécènes : représentant un montant global annuel de €

*rayer la mention inutile

Avez-vous une convention en cours avec l'école primaire Paul Fileyssant et/ou l'école maternelle de Savigneux ?

OUI* NON*

*rayer la mention inutile

Finalité de votre demande de subvention :

1/ Précisez les éléments justifiant **votre demande de subvention de fonctionnement**, les observations éventuelles que vous désirez porter à la connaissance de la Commune

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

2/ Demande de subvention exceptionnelle (devis obligatoires) pour vos projets d'acquisitions, de manifestations...

Description détaillée action	Budget total	Subvention sollicitée

This image shows a full page of white paper with horizontal dashed lines, typical of primary school writing paper. The lines are evenly spaced and run across the entire width of the page. There are no margins, text, or other markings present.

Montant subvention	Allouée en 2025	Allouée en 2026	Souhaitée pour 2027
Fonctionnement			
Exceptionnelle			
Préciser objet subvention exceptionnelle			

	Réalisations 2026	Prévisions 2027
Ressources propres joindre bilan financier		
Subvention commune de Savigneux		
Subvention commune Montbrison si concernée		
Subvention exceptionnelle		
TOTAL RECETTES		
TOTAL DEPENSES		
Solde bénéficiaire		
Ou solde déficitaire		

PIECES A JOINDRE A VOTRE DOSSIER

EN CAS D'ABSENCE DES PIECES CI-DESSOUS VOTRE DEMANDE NE POURRA ÊTRE ETUDIEE

- Un exemplaire de vos statuts s'ils ont été modifiés
- La composition du conseil d'administration
- Le compte-rendu de votre dernière AG
- Le bilan financier
- Un relevé d'identité bancaire ET le numéro de SIRET
- L'attestation de la police d'assurance en responsabilité civile de votre Association
- Le présent dossier dûment signé

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Je soussigné(e) - (nom, prénom et fonction)

représentant légal de l'Association :

.....

- Certifie que l'Association est régulièrement déclarée
- Certifie que l'Association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiement des correspondants
- Certifie exactes et sincères les informations du présent dossier notamment l'approbation du budget
- Sollicite de la Commune de Savigneux :

Subvention fonctionnement	Subvention exceptionnelle

- S'engage sur l'honneur si cette subvention est accordée à faire mention sur toute publication ou communication de l'Association du soutien de la Commune de Savigneux
- Fournir à la commune toutes les modifications intervenues dans les statuts, la composition du Conseil d'Administration et du Bureau
- Précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'Association :

Nom du titulaire du compte

IBAN

CODE BIC :

Fait le

A

Signature

RAPPEL DE LA REGLEMENTATION

En vertu des textes réglementaires suivants : l'article L1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, la loi n°2000-321 du 12 avril 2000, le décret n°2001-495 du 6 juin 2001, l'arrêté du 1^{er} Ministre du 11 octobre 2006, **il est précisé que l'Association s'engage à :**

- Fournir régulièrement à la Commune toutes les modifications intervenues dans les statuts, composition du Conseil d'Administration et Bureau
- Transmettre à la Commune, dès l'arrêt des comptes, les copies certifiées par le Président ou le Trésorier, des budgets et comptes de l'exercice écoulé
- Dès l'exécution éventuelle de la dépense accordée par la Commune, vous adresserez la facture en Mairie
- Par ailleurs, il est rappelé que toute association ayant reçu une subvention pourra être soumise au contrôle des délégués de la Collectivité qui l'a accordée